



HAL
open science

Comprendre la fabrique et l'implémentation des réformes universitaires en Afrique de l'Est au prisme des opportunités professionnelles et matérielles. Mobiliser la sociologie de l'action publique et des élites pour appréhender le changement dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Olivier Provini

► **To cite this version:**

Olivier Provini. Comprendre la fabrique et l'implémentation des réformes universitaires en Afrique de l'Est au prisme des opportunités professionnelles et matérielles. Mobiliser la sociologie de l'action publique et des élites pour appréhender le changement dans le secteur de l'enseignement supérieur.. Le gouvernement international en Afrique, Jun 2016, Bordeaux, France. hal-01539149

HAL Id: hal-01539149

<https://hal.science/hal-01539149>

Submitted on 14 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comprendre la fabrique et l'implémentation des réformes universitaires en Afrique de l'Est au prisme des opportunités professionnelles et matérielles. Mobiliser la sociologie de l'action publique et des élites pour appréhender le changement dans le secteur de l'enseignement supérieur.

**Colloque international « Le gouvernement international en Afrique »
2-3 juin 2016, Bordeaux**

Olivier Provini

Docteur en science politique et ATER à Sciences Po Bordeaux

Chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le Monde

Adresse mail : olivier_provini@yahoo.fr

Version du 16/04/2016

Résumé

L'objet de cette communication est de proposer une lecture originale aux réformes ayant structuré le système de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est depuis la fin des années 1980. Alors que la littérature défend généralement l'argument de réformes imposées par l'agenda des organisations internationales et des bailleurs de fonds, notre propos est de démontrer que le succès de l'implémentation de ces réformes résulte surtout de la stratégie des acteurs universitaires, notamment les enseignants et les administrateurs. Ces derniers ont utilisé et négocié le changement afin de le transformer en de formidables opportunités professionnelles et de capitalisation de ressources.

Mots clés

Réforme ; enseignement supérieur ; sociologie de l'action publique ; sociologie des élites ; Afrique de l'Est.

1. Introduction : état de la littérature sur les réformes universitaires en Afrique et positionnement théorique au regard de la sociologie de l'action publique

« World Bank policies for development have shifted to urging governments to adopt cost-sharing measures such as the introduction of user fees for services. In response many governments have been gradually adopting policy that encourage cost-sharing in higher education. Their actions have been supported by arguments on the public and private benefits of higher education advanced by some scholars and the World Bank. University presidents at a meeting of the Association of African Universities in Nairobi, Kenya, in 2001, adopted a resolution to support the introduction of tuition fees in countries where higher education had in the past been free » (Moja, 2004 : 35-36).

La littérature sur les réformes universitaires en Afrique subsaharienne connaît, ces dernières années, un véritable foisonnement. L'intérêt pour les systèmes d'enseignement supérieur, dont témoignent les montants et les partenariats internationaux, génère de nombreuses recherches sur les transformations des établissements depuis le début des années 1990 et l'implémentation de réformes ayant pour objectif de répondre à l'accroissement de la demande dans des contextes de restriction budgétaire. Comme le souligne l'extrait ci-dessus, la recherche sur les transformations de l'enseignement supérieur en Afrique a comme singularité d'appréhender la fabrique et l'implémentation des réformes universitaires via un cadrage théorique vertical, du haut vers le bas (Banya et Elu, 2001 ; Brock-Utne, 2003 ; Hirtt, 2003 ; Mamdani, 2007 ; Charton et Owuor, 2008 ; Charlier et Croché, 2012 ; Tade, 2012 ; Lange et Henaff, 2015). C'est-à-dire que les gouvernements adopteraient comme telles les prescriptions internationales, discours portés par les institutions financières internationales et relayées par les bailleurs de fonds. Ces réformes, s'imposant avant tout par les conditionnalités de l'aide au développement, prônent notamment une marchandisation progressive des établissements publics via l'introduction de la politique de partage des coûts. Cette dernière met en place le désengagement progressif de l'Etat dans le financement du secteur au profit de nouvelles modalités économiques, notamment l'introduction d'étudiants privés payant eux-mêmes leurs frais de scolarité au détriment d'un système public de bourse.

Dans le champ universitaire, la Banque mondiale est souvent au centre de l'argumentaire de cette littérature puisqu'elle est l'acteur international le plus connu en tant qu'expression et vecteur organisationnel du référentiel du marché et en tant qu'instructeur de sa diffusion (Stromquist, Monkman, 2014). Surtout, la Banque mondiale disposerait de mécanismes de conditionnalité pour contraindre le processus de politique publique des gouvernements (Fouilleux, 2015). La force de la Banque mondiale serait de produire une ingénierie sur un ensemble de secteurs de politique publique, dont l'enseignement supérieur, et d'arriver à le diffuser et à l'imposer par des mécanismes performants de conditionnalité. Dans une série de publications débutée en 1986, la Banque mondiale est en effet un pourvoyeur important de l'expertise sur les questions éducatives. Une idée centrale structure l'argumentaire jusqu'aux années 2000 (Brock-Utne, 2003) : le taux de retour sur investissement de l'enseignement supérieur serait moindre par rapport à l'enseignement primaire voire secondaire. Les Etats, pour recevoir les prêts des institutions financières internationales doivent donc a priori orienter leur financement vers l'enseignement primaire au détriment de l'enseignement supérieur. Du fait du contexte de crises économiques et politiques dans les années 1980, les institutions financières internationales seraient en position favorable pour orienter et recommander, sous forme de conditionnalités (Williams, 1987), les politiques éducatives des

Etats. Sans remettre en cause le rôle des organisations internationales dans le processus de politique publique, a fortiori au regard du poids de l'aide dans le fonctionnement de l'Etat, on peut toutefois s'étonner que les réformes de l'enseignement supérieur en Afrique n'aient été lues que sous cet angle « dépendantiste » en omettant ainsi le rôle des acteurs des établissements, notamment celui des administrateurs et des enseignants.

Alors que la littérature sur les réformes universitaires est dominée par les sciences de l'éducation, la discipline de la science politique s'est encore peu intéressée à ce secteur en Afrique. Avec les outils théorique et méthodologique de la sociologie de l'action publique (Fontaine et Hassenteufel, 2002 ; Hassenteufel, 2011), notamment afin de décrire les stratégies et intérêts des acteurs dans la construction et la négociation du changement, l'objectif de cette communication est de proposer une lecture originale des processus de réformes universitaires à partir de l'exemple de la région de l'Afrique de l'Est et de ses universités publiques (Nairobi au Kenya, Makerere en Ouganda, Dar es Salaam en Tanzanie et du Burundi au Burundi). L'approche sociologique du changement, notamment en s'intéressant aux acteurs qui y participe, invite à souligner que la fabrique de l'action publique n'est pas faite que de l'imposition de prescriptions construites à l'international. Même dans la configuration d'une dépendance importante, par exemple en termes technique et financier, elle demeure un processus dynamique de coproduction (Delpeuch, 2009). Ainsi, la stratégie d'implantation nationale de prescriptions extérieures suppose, pour l'emporter, le succès de stratégies de pouvoir de groupes d'acteurs locaux ayant des intérêts directs dans la restructuration des systèmes universitaires. Cette approche s'articule autour d'un double regard du secteur de l'enseignement supérieur. Dans la première partie, nous démontrons comment, dans la phase de fabrique de l'expertise, se constitue un réseau d'acteurs qui est le produit des opportunités professionnelles et des carrières d'une élite d'universitaire et d'experts est-africains qui appréhendent le secteur universitaire comme une formidable occasion de capter de nouveaux postes à l'international. Dans une seconde partie, nous soulignons que l'implémentation des réformes est peu le produit des injonctions extérieures mais plutôt le résultat de la mobilisation organisée des enseignants, les réformes de marchandisation des activités du secteur répondant à leurs revendications salariales¹.

2. La fabrique des politiques d'enseignement supérieur « à l'international » : une lecture au prisme des carrières professionnelles

« On ne peut pas comprendre l'action publique [...] et, particulièrement, les processus de changement des politiques publiques si l'on ne combine pas une approche par les structures, qui permet de mettre en évidence les contraintes, et une approche par les acteurs, qui permet de souligner la marge d'autonomie des agents participant au policy-making » (Muller, 2005, p. 158).

¹ Cette communication se base sur plusieurs enquêtes de terrain effectuées au Kenya (octobre 2011-janvier 2012 ; mars 2012 et septembre-octobre 2012 à Nairobi), en Ouganda (avril-juin 2012 et novembre-décembre 2012 à Kampala), en Tanzanie (février-avril 2010 et avril-mai 2013) et au Burundi (février-mars 2013) dans le cadre d'une thèse comparative en science politique (Provini, 2015), soutenue financièrement par l'Institut français de recherche en Afrique basé à Nairobi. D'un point de vue méthodologique, 184 entretiens semi-directifs et discussions informelles avec plusieurs profils (étudiants, enseignants, membres du personnel administratif, responsables des associations étudiantes et enseignantes, dirigeants politiques, bailleurs de fonds et organismes internationaux) ont été réalisés. De nombreuses données quantitatives ont été récoltées, notamment au sein des administrations centrales des universités de Nairobi, Makerere, Dar es Salaam et du Burundi, et un ensemble d'articles dans les quotidiens et hebdomadaires anglophones et francophones a été récolté, entre le milieu des années 1980 et le début des années 2010, afin d'historiciser les différentes phases et modalités de réformes.

L'objectif de cette première partie est de démontrer que l'homogénéisation de certaines réformes universitaires en Afrique de l'Est qui engage des pratiques standardisées sur les campus s'explique peu par le rôle des organisations internationales dans le processus des politiques publiques. Plutôt, dans le secteur de l'enseignement supérieur, la fabrication de solutions similaires et de référentiels communs s'explique par la constitution de réseaux d'acteurs universitaires est-africains qui se sont historiquement constitués via des opportunités et la captation de ressources professionnelles. La formation de ces espaces participe à la construction et à la circulation de cadres cognitifs entre une pluralité d'acteurs. On observe des processus transnationaux de négociations et de socialisation complexifiant l'analyse de l'action publique et la construction de réseaux d'acteurs (Rhodes, 1990 ; Le Galès et Thatcher, 1995 ; Rhodes, 2006) qui façonnent des techniques de gouvernement et qui participent au processus de l'action publique. Ces réseaux sont le résultat de la coopération entre des acteurs « qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts » (Le Galès et Thatcher, 1995 : 14).

En Afrique de l'Est, le secteur de l'enseignement supérieur est notamment régulé par le Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA)². L'IUCEA est une structure administrative de la Communauté d'Afrique de l'Est qui coordonne et pilote, avec les différentes commissions nationales de l'enseignement supérieur de chaque pays membre, les politiques universitaires au niveau est-africain. Les principaux axes et objectifs de l'IUCEA sont de faciliter les contacts entre les universités d'Afrique de l'Est, de fournir une arène de discussion aux acteurs de l'enseignement supérieur, d'harmoniser les systèmes universitaires, les programmes et cursus ainsi que de mettre en place des standards académiques et de qualité comparables. L'IUCEA est donc un espace qui favorise la circulation d'un savoir-faire technique en diffusant une certaine vision de l'université. Elle est une plate-forme qui facilite le dialogue et l'échange entre les partenaires, un espace qui favorise la mobilité et la mise en réseau des idées, des solutions et des instruments d'action publique (Lascoumes et Le Galès, 2004 ; Halpern et al. 2014). Pontien Ndabaneze, Adjoint du secrétaire exécutif de l'IUCEA, explique ainsi :

« notre rôle est la coordination des universités, pour contribuer et pour développer l'enseignement supérieur, pour qu'il y ait une certaine comparabilité, une certaine compétitivité et en permettant une libre circulation des étudiants et en insistant surtout sur la qualité, la compétitivité au niveau local et au niveau international. Parce que nous devons aussi nous ranger au niveau global, et nous demandons aux universités de maintenir des standards internationaux. Comment pouvons-nous faire ça ? Puisque nous n'avons pas de pouvoir sur les universités. Comme je vous l'ai dit, nous sommes une institution inter-gouvernementale, inter-Etats, [et nous] avons la mission de conseiller les gouvernements en matière d'enseignement supérieur et en matière de recherche. Nous travaillons donc avec les organes officiels, dont, notamment, les conseils nationaux pour l'enseignement supérieur et les commissions pour la science et la technologie [...]. Les décisions, nous les prenons avec ces commissions pour l'enseignement supérieur, qui, elles, sont chargées de la mise en pratique sur le terrain. C'est donc un network »³.

² La formation de l'IUCEA a été encouragée par l'héritage des universités de Nairobi, de Makerere et de Dar es Salaam qui partagent une histoire singulière et des pratiques académiques anglophones communes puisqu'elles formaient, entre 1963 et 1970, l'Université d'Afrique de l'Est, collègue indépendant de l'Université de Londres (Mngomezulu, 2004 ; Kithinji, 2012).

³ Entretien réalisé le 07/05/2012, Kampala.

Les activités de l'IUCEA, qui questionnent la régionalisation et la circulation des politiques publiques d'enseignement supérieur en Afrique de l'Est, favorisent et participent à la diffusion des théories dominantes sur l'université. Cette dynamique est facilitée par la multiplication de nombreux groupes d'expertises qui complètent le paysage de mise en réseaux de l'enseignement supérieur est-africain. Que ce soit l'Association Internationale des Universités (AIU), l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) ou le Réseau Africain pour l'Internationalisation de l'Education (ANIE), ces espaces rassemblent des acteurs qui échangent, se retrouvent et collaborent afin de construire des grilles communes de construction des problèmes et des solutions pour le secteur de l'enseignement supérieur. Ce réseau se formalise par le biais de publications, l'organisation de conférences régionales mais surtout par la mobilité d'experts entre ces différents groupes.

Nous défendons ainsi l'hypothèse que ce réseau d'acteurs, qui participe à la construction des réformes universitaires en Afrique de l'Est, existe avant tout eu égard aux formidables opportunités professionnelles qu'il offre pour la reconversion et la captation de nouvelles ressources pour les universitaires et experts est-africains. Si certaines pratiques et réformes universitaires se ressemblent et se standardisent, ces processus s'expliquent finalement peu par les injonctions des bailleurs et des organisations internationales ; mais plutôt par la formation de ces réseaux d'acteurs qui se constituent par la circulation et les objectifs de carrière d'une élite spécialisée dans le secteur de l'enseignement supérieur (Provini, 2015 : 306-320).

Cette élite en Afrique de l'Est est caractérisée par une très forte circulation d'une institution à une autre ainsi que par le multipositionnement de nombreux acteurs. En effet, la plupart des acteurs au cœur de la conception de l'action publique dans le secteur de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est fait partie d'un étroit réseau d'interconnaissances. Cet argument s'inscrit dans la lignée des études sur la multipositionnalité des acteurs qui traduit leur mobilité d'un espace à un autre mais également leur multi-appartenance à plusieurs espaces en même temps (Nay et Smith, 2002 ; Genieys, 2011). Ces acteurs multi-niveaux se retrouvent dans les différentes phases de l'action publique par les ressources qu'ils cooptent grâce à leurs positions sociales. Ils assurent un rôle constant de fluidification des espaces et de confrontation des systèmes de sens. Ces acteurs jouent par leurs capacités cognitives, leur versatilité, la diversité de leurs carrières et des emplois occupés sur tous les niveaux et registres d'action. Le résultat empirique de nos recherches démontre que si l'on observe une pluralité dans la nature des acteurs (experts, représentants des bailleurs, représentants des organismes internationaux, universitaires, responsables administratifs, membres du gouvernement) intervenant dans le processus de fabrication et de circulation de l'expertise universitaire, le nombre d'acteurs est-africains impliqués reste limité quantitativement. Un réseau restreint d'acteurs est en effet multipositionné et cumule l'ensemble des ressources et des capitaux. Dans le champ des réformes universitaires en Afrique de l'Est, ces acteurs sont le point de rencontre entre le monde des organisations internationales, des bailleurs, des experts et celui des universités.

On peut citer l'exemple de l'ancien Vice-Chancelier de Makerere, John P. M. Ssebuwufu (1993-2004), illustrant bien comment des hautes fonctions administratives au sein des universités peuvent être de futurs tremplins pour occuper des postes dans les organismes internationaux. John P. M. Ssebuwufu a ainsi été le directeur des programmes de recherche et le secrétaire général de l'Association des universités africaines et expert à la Banque mondiale (World Bank Millennium Service Initiative). Mais c'est le parcours de Mayouga H. H. Nkunya qui illustre probablement le mieux la fluidité professionnelle de certains

universitaires est-africains par son multi-positionnement (entre 2006 et 2010, il est président de la Commission tanzanienne pour la science et la technologie, membre de l'IUCEA, Secrétaire exécutif de la Commission tanzanienne pour les universités, Président de plusieurs réseaux africains pour promouvoir l'assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur), par sa captation de plusieurs postes institutionnels, son passage d'un organisme à un autre et la constitution d'une carrière transnationale (local à l'Université de Dar es Salaam, national avec la commission nationale, régionale avec l'IUCEA et internationale avec ses postes d'expert, notamment à l'Association des universités africaines et à l'UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture).

C'est bien cette circulation des professionnels de l'enseignement qui permet des formes de convergence cognitive. Mais cette mobilité des idées est également encouragée avec le partage d'une culture académique commune. On remarque ainsi une sur-représentativité des filières scientifiques parmi les postes de direction des administrations universitaires. D'ailleurs, les vice-chanceliers ayant porté les principales réformes des universités est-africaines (fin des années 1980-début des années 1990 pour l'Université de Makerere, fin des années 1980-milieu des années 1990 pour l'Université de Nairobi, entre le début des années 1990 et 2000 à l'Université de Dar es Salaam et à la fin des années 2000 pour l'Université du Burundi) proviennent tous des domaines scientifiques. Ainsi, Francis J. Gichaga (Vice-Chancelier de l'Université de Nairobi de 1991 à 2002) a fait ses études en ingénierie, John P. M. Ssebuwufu (Vice-Chancelier de Makerere en Ouganda de 1993 à 2004) en chimie, Matthew L. Luhanga (Vice-Chancelier de l'Université de Dar es Salaam en Tanzanie de 1991 à 2006) en ingénierie informatique ou encore Gaston Hakiza (recteur de l'Université du Burundi de 2005 à 2014) en sciences appliquées.

Cette recherche biographique permet d'identifier, à travers leurs parcours, certaines caractéristiques communes de cette élite : c'est un homme, né entre les années 1940 et 1950, qui a fait sa licence en science dans un établissement d'enseignement supérieur en Afrique de l'Est avant de partir à l'étranger pour le master et le doctorat, le plus souvent dans un pays anglophone ou nordique. Après être retourné dans son pays de naissance, il intègre l'université historique et y occupe plusieurs postes à haute responsabilité administrative (responsable d'un département, doyen d'une faculté, principal d'un collège, assistant du vice-chancelier et/ou vice-chancelier). Ses fonctions administratives, d'une part, le mettent en collaboration étroite avec les bailleurs de fonds établissant les partenariats avec l'établissement et, d'autre part, l'intègrent dans un ensemble de réseaux d'experts où il participe à des conférences, des workshops et autres formations sur le management et les réformes universitaires dans la région. Il se sert de ses réseaux et groupes d'expertises (notamment l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique et le Réseau Africain pour l'Internationalisation de l'Education) pour publier, accroître sa visibilité et capter de nouvelles ressources. Fort de ses expériences, il obtient un poste au sein d'un ministère, d'un organisme lié à l'Etat, d'une instance régionale et/ou internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur.

A travers une étude biographique⁴ de ces acteurs, prenant en compte la temporalité des carrières du personnel administratif et des experts, nous avons construit un tableau

⁴ Pour construire le tableau, nous avons utilisé les données récoltées de nos entretiens (14 acteurs sur 22 ont été directement interviewés), de leurs C.V. disponibles sur Internet, dans la presse, sur les sites Internet de leurs organisations de rattachement, dans leurs ouvrages et dans leurs communications rédigées lors des colloques et conférences auxquels ils ont participé. Plus précisément, nous nous sommes basés sur trois procédés : i) une méthode positionnelle précisant les positions de pouvoir occupées dans le secteur de l'enseignement supérieur ;

récapitulatif de ces acteurs spécialisés sur le secteur de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est et caractérisés par cette forte mobilité professionnelle. L'ensemble peut se lire à travers l'identification de trois groupes distincts : le premier groupe d'acteurs, composé d'universitaires est-africains, établit une passerelle entre, d'une part, les groupes d'expertises et les bailleurs de fonds et, d'autre part, le milieu universitaire ; le deuxième groupe d'acteurs illustre comment les postes administratifs au sein des universités historiques semblent être un passage obligé pour se légitimer nationalement sur la problématique de l'enseignement supérieur ; et, enfin, le troisième groupe d'acteurs démontre le processus identique au second groupe mais sur la scène internationale⁵.

ii) une méthode réputationnelle permettant, sur la base de ces entretiens, de repérer quels sont les acteurs qui reviennent régulièrement dans les discours ; et iii) une méthode relationnelle permettant de saisir certaines interactions informelles tout en repérant repérer les lieux de rencontres et de socialisation (voir une synthèse sur la littérature dans Genieys, 2011 : p. 24 et suivantes).

⁵ L'ensemble des représentations est réalisé en collaboration avec Marie-Louise Penin du CNRS (Provini, 2015, p. 312-316).

GROUPE 1

Les experts universitaires est-africains.
Passerelles entre les groupes d'expertises, les bailleurs de fonds et l'université

Principales fonctions occupées

Caractéristiques

Katherine D. Namuddu

- consultante pour la Banque mondiale (1990-1992)
- Directrice associée à la Fondation Rockefeller (1992-2010)
- représentante pour la Fondation Rockefeller au sein du comité de l'ADEA (1992-2006)
- membre du comité du PHEA (2000-2010)
- consultante indépendante sur l'éducation (depuis 2010)

La trajectoire de Katherine D. Namuddu illustre, à la fois la circulation professionnelle, notamment entre les grandes fondations américaines et les organisations internationales, et le cumul des positions d'expertise au sein de différents organismes (Rockefeller, ADEA et PHEA).

James O. Jowi

- représentant de l'association des étudiants à l'IUCEA (1996)
- fondateur, Directeur et Secrétaire général de l'ANIE (depuis 2008)
- membre de la « Task Force » de l'AIU sur la troisième phase de recherche sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur
- membre du groupe ad-hoc d'experts qui repense l'internationalisation
- participant à la conférence internationale de l'AIU de 2011

Les différentes positions professionnelles de James O. Jowi confirment les collusions et la forte mobilité des experts entre l'ANIE et l'AIU. En effet, l'AIU s'appuie sur un important réseau d'experts régionaux pour construire leurs rapports et leurs évaluations des structures universitaires. Alors que J. O. Jowi a fondé l'ANIE, il termine la rédaction de sa thèse sur la question du leadership et de la gouvernance dans les universités publiques et privées kenyanes. Il profite ainsi de son statut d'universitaire et de futur docteur pour capter des marchés d'expertise et des postes de consultance dans les organisations régionales et internationales.

Njuguna Ng'ethe

- bourses d'étude de l'agence suédoise pour le développement SIDA (1975-1977) et de la Fondation Rockefeller (1978-1979)
- Directeur de l'Institut pour les études de développement de l'UoN (1986-1989)
- fondateur et Directeur du think tank « Institute of Policy Analysis and Research » (1994-1997)
- participant à la formation « L'amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : Ce Qui Marche ! » (2003)
- membre du projet de l'ADEA et de l'AAU sur les institutions d'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne (2005)
- expert de l'ONG « Forum for African Women Educationalists »
- expert pour la Banque mondiale, la Fondation Rockefeller, la Fondation Carnegie, l'AAU et l'ADEA
- coéditeur de « Research Co-operation Between Universities and the Private Sector » (1990), publication pour l'AAU de « University Innovations in the Eastern African Region » (2002), pour la Banque mondiale « Towards the Establishment of an Inter-University Training Forum for Southern Africa » (2003), pour l'AAU et l'ADEA de « University Innovations in Sub-Saharan Africa » (2004), pour la Fondation Rockefeller « Public University Reforms in Kenya » (2005) et coéditeur (*et al.*) de l'étude pour le PHEA « *Public and Private Universities in Kenya* » (2006)

Comme de nombreux universitaires est-africains de la génération des années 1960-1970, Njuguna Ng'ethe a bénéficié d'une bourse d'étude allouée par l'agence de développement suédoise puis par la Fondation Rockefeller, notamment pour réaliser son doctorat à l'étranger. Cette bourse lui a permis d'établir ses premiers contacts avec certains représentants des bailleurs de fonds qui se concrétisent quelques années plus tard en travaillant sur différents projets et programmes pour la Banque mondiale, les fondations Rockefeller et Carnegie, l'AAU ou encore l'ADEA. Cet important réseau de travail et de connaissances a également été facilité par sa position de directeur de l'Institut pour les études de développement (IDS) de l'UoN. Etabli en 1965, c'est le premier institut de recherche multidisciplinaire sur le développement en Afrique subsaharienne. Il est surtout réputé pour avoir accueilli de nombreux universitaires, comme James Tolbin et Joseph Stiglitz (respectivement prix Nobel d'économie en 1981 et 2000) ou encore le sociologue américain James Coleman. L'IDS s'appuie également sur de nombreux partenariats institutionnels avec l'Afrobaromètre, la Fondation Ford ou encore le programme est-africain porté par l'IUCEA « Lake Victoria Research Initiative ».

Kabiru Kinyanjui

- Directeur de l'Institut pour les études de développement de l'UoN (1983-1985)
- membre du Conseil public en charge de l'inspection des universités (2004-2007)
- membre de la CHE
- expert pour le PHEA
- coordinateur d'un atelier sur le développement des savoirs aux biennales de l'ADEA (2008)
- intervenant à la conférence internationale de l'AIU (2011)

Comme Njuguna Ng'ethe, Kabiru Kinyanjui a commencé sa carrière professionnelle universitaire par le poste de direction de l'IDS. Depuis les années 2000, il multiplie les postes de consultance pour des organismes régionaux, nationaux et internationaux.

Isaria Kimambo

- Principal du Collège des sciences humaines et sociales (1969-1970)
- Adjoint du vice-chancelier en charge des affaires académiques de l'UDSM (1970-1982)
- membre du comité scientifique international de l'UNESCO sur l'histoire de l'Afrique (1971-2000)
- éditeur de l'ouvrage (avec B. Mapunda et Y.Q. Lawi) de « In Search of Relevance : A History of the University of Dar es Salaam » (2008)

Isaria Kimambo reflète bien les opportunités limitées des universitaires tanzaniens par rapport à leurs collègues kenyans et ougandais. Sa notoriété et son travail d'expertise se sont limités aux exigences de ces différents rôles administratifs, même si son poste à l'UNESCO lui a permis de capter de nombreuses ressources et opportunités (professionnelles, économiques, relationnelles, etc.).

Gilbert Midende

- Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (1990)
- Recteur de l'UB (1996-1999)
- Secrétaire du Réseau interuniversitaire des Grands Lacs
- membre du comité de réforme PARES soutenue par la coopération française
- responsable du projet Coopération universitaire au développement de la Belgique

Les parcours de Gilbert Midende et de Melchior Mukuri confirment la juxtaposition des universitaires burundais en haut poste administratif à l'UB avec la scène politique nationale (ministre, programme PARES, mission internationale sur l'évaluation de l'enseignement supérieur). Mais leurs trajectoires révèlent également les nombreuses passerelles avec les organisations internationales et les bailleurs de fonds, que ce soit dans des programmes de réformes, d'expertises ou de recherche universitaire.

A noter également que Gilbert Midende a fait ses études de master et de doctorat en Belgique à l'Université libre de Bruxelles, ce qui lui a permis d'établir de nombreux contacts facilitant l'obtention du poste de responsable du projet de coopération entre l'UB et la coopération belge.

Melchior Mukuri

- responsable du bureau du Réseau documentaire international sur la région des Grands Lacs en lien avec la coopération française (depuis 2000)
- membre du conseil scientifique de la chaire UNESCO à l'UB (depuis 2002)
- membre de la mission internationale sur l'évaluation de l'enseignement supérieur burundais du comité de pilotage de l'étude de la réforme de l'enseignement supérieur (2008)
- membre du comité de réforme PARES soutenue par la coopération française

GROUPE 2

Les universitaires est-africains.
L'université comme tremplin national

Principales fonctions occupées

Caractéristiques

A. B. K. Kasozi

- expert pour le PHEA (à partir de 2000)
- Directeur exécutif pour la NCHE (à partir de 2001)
- auteur de plusieurs publications sur l'enseignement supérieur en Ouganda : « University Education in Uganda. Challenges and Opportunities for Reform (2000) », « The Role of the State in Addressing Challenges and Opportunities Posed by the Rapid Growth of Universities in Uganda Since 1988 » (2002), « The Politics of Fees in Uganda » (2006) et « Financing Uganda's Public Universities. An Obstacle to Serving the Public Good » (2009)

Dans le paysage du conseil et de l'expertise sur l'enseignement supérieur ougandais, A. B. K. Kasozi fait office de personnage incontournable. Si sa position de Directeur exécutif de la Commission nationale pour l'enseignement supérieur depuis plus de dix ans explique cette notoriété nationale, elle est également accentuée par ses nombreux ouvrages et articles publiés.

William S. Kajubi

- membre de la première commission sur l'enseignement supérieur (1963)
- Directeur de l'Institut national de l'éducation à MAK (1964-1977)
- Vice-Chancelier de MAK (1976-1979 et 1990-1993)
- rédaction du rapport de la commission « Educational policy review commission » (1989)
- Vice-Chancelier de l'Université privée de Nkumba (1994-1998)

Les différents postes occupés par William S. Kajubi comme expert et vice-chancelier témoignent comment les commissions nationales peuvent être de véritables opportunités pour les élites locales, afin de capter de nouvelles ressources et ainsi se repositionner professionnellement. C'est sa position à la commission « Educational policy review commission » en 1989 qui lui permet d'être nommé Vice-Chancelier à MAK et à l'Université privée de Nkumba.

Crispus Kiamba

- responsable du département du développement foncier de l'UoN (1989-1992)
- Doyen de la Faculté d'architecture, du design et du développement de l'UoN (1992-1994)
- Principal du collège d'architecture et d'ingénierie de l'UoN (1994-1998)
- Adjoint du vice-chancelier en charge de l'administration et des finances de l'UoN (1998-2002)
- Vice-Chancelier de l'UoN (2002-2004)
- participant à la formation « L'amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : Ce Qui Marche ! » (2003)
- Secrétaire et responsable exécutif de la CHE (2005-2006)
- Secrétaire permanent du Ministère de l'enseignement supérieur et des technologies (2006-2012)
- intervenant à la conférence internationale de l'AIU (2011)

Le parcours de Crispus Kiamba est un modèle régional qui représente les liens étroits existant entre l'université nationale historique et les postes à responsabilité nationale. Après avoir franchi progressivement l'ensemble des échelons administratifs à l'UoN (responsable d'un département, doyen d'une faculté, principal d'un collège, adjoint du vice-chancelier, vice-chancelier), il obtient un premier poste national à la Commission nationale pour l'enseignement supérieur, avant d'avoir la charge du portefeuille ministériel de l'enseignement supérieur l'amenant à intervenir dans les colloques et conférences nationales et internationales.

Sylvia S. Temu

- expert dans le comité du CHET
- expert de l'UNESCO dans le groupe en charge des affaires économiques et administratives
- Directrice de la planification et des finances de l'UDSM (2008-2010)
- Adjointe du vice-chancelier en charge de la recherche et des échanges de la connaissance de l'UDSM (2010-2013)
- Directrice de l'enseignement supérieur au Ministère pour l'éducation et la formation professionnelle (depuis 2013)

Par une ascension et une mobilité professionnelles en à peine cinq ans, Sylvia S. Temu a occupé les postes de Directrice de la planification et des finances et d'Adjointe du vice-chancelier de l'UDSM, avant d'avoir la charge du portefeuille de l'enseignement supérieur au gouvernement. Elle représente actuellement un symbole supplémentaire en Tanzanie de la féminisation des postes politiques auprès des bailleurs et des organisations internationales.

Julien Nimubona

- cofondateur de l'Université privée du Lac Tanganyika (1999)
- responsable des activités académiques de l'UB (2000-2002)
- expert pour l'Union Africaine et l'ONU sur la mise en place de la conférence des Grands Lacs (2006)
- Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pilotant la réforme PARES soutenue par la coopération française (2010-2013)

Les trois profils de Julien Nimubona, Charles Nditije et Joseph Ndayisaba confirment que de nombreux universitaires burundais ayant occupé des hauts postes administratifs (doyen de faculté, conseiller du recteur, responsable des activités académiques à l'UB) ont également obtenu, par la suite, des responsabilités ministérielles importantes (ministres de l'enseignement supérieur, de la prise en charge de la lutte contre le sida et de l'enseignement de base, parlementaire, président de parti politique, conseiller du président, sénateur). Ce qui confirme dans le cas du Burundi d'une plus forte collusion entre la scène universitaire et politique. D'ailleurs, il est intéressant de noter que les trois universitaires ont occupé le poste de responsable des activités académiques, comme si cette position était un passage obligé pour se légitimer sur la scène nationale, pour gérer l'enseignement supérieur. Sylvie Hatungimana, actuelle Secrétaire exécutive permanente de la Commission nationale de l'enseignement supérieur, a également occupé ce poste à l'UB. A propos de Julien Nimubona, il entretient de nombreux liens avec la coopération française. Il a réalisé son master à Sciences Po Bordeaux et son doctorat à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, avant de devenir professeur invité à l'Université de Lille. Ainsi, ce n'est pas étonnant que le projet PARES, soutenu par la coopération française, ait été mis en place pendant son mandat en tant que ministre de l'enseignement supérieur.

Charles Nditije

- responsable des activités académiques de l'UB (1993-1997)
- Directeur de l'Ecole normale supérieure (1999-2005)
- Ministre de la prise en charge de la lutte contre le sida (2005)
- Directeur de l'Ecole normale d'administration (2005-2008)
- conseiller du recteur pour les réformes universitaires à l'UB (2008-2010)
- Parlementaire et Président du parti politique de l'UPRONA (depuis 2010)

Joseph Ndayisaba

- Doyen de la Faculté de psychologie de l'UB (1989-1994)
- conseiller du recteur de l'UB sur les questions pédagogiques (1995)
- Vice-Président du conseil de l'administration de l'UB (1995-2001)
- responsable de la chaire UNESCO à l'UB et expert à l'UNESCO (depuis 1995)
- Ministre de l'enseignement de base (1997-1998)
- conseiller du président de la République en charge des questions sur l'éducation (à partir de 2001)
- Sénateur de transition au Sénat (2004)
- membre du comité de réforme PARES soutenu par la coopération française



John P. M. Ssebuwufu

- Vice-Chancelier de MAK (1993-2004)
- Directeur des programmes de recherche à l'AAU
- Secrétaire général de l'AAU (2004-2013)
- expert technique à la BM dans le cadre du projet « World bank millennium service initiative »
- membre de l'UNCST
- membre du conseil de direction de la banque ougandaise CITIBANK
- Chancelier de l'Université de Kyambogo (depuis 2014)

Après avoir coordonné les réformes universitaires à Makerere, construites par les bailleurs de fonds et les organisations internationales comme un modèle de « bonnes pratiques » à exporter, John P. M. Ssebuwufu travaille comme expert à la Banque mondiale et devient secrétaire général de l'AAU. Ce poste consacre son travail effectué à MAK. De retour en Ouganda et pour saluer son expérience internationale, il est nommé Chancelier de l'Université de Kyambogo, qui est essentiellement un poste honorifique mais très bien rémunéré. Il est aujourd'hui considéré comme le symbole de la privatisation de MAK, loué par la majorité des bailleurs et critiqué par ses détracteurs.

Chacha Nyaigotti-Chacha

- Secrétaire de la Commission qui gère les prêts pour l'enseignement supérieur (1995-2000)
- Secrétaire général de l'IUCEA (2000-2010)
- membre exécutif de la CHE
- membre du réseau de l'ANIE

Chacha Nyaigotti-Chacha est l'universitaire symbole du redressement et du rayonnement retrouvé de l'IUCEA, pour avoir occupé le poste pendant dix ans. De par cette position, il a acquis une forte renommée régionale qui l'amène à intervenir dans de nombreuses conférences et formations, notamment pour la CHE et l'ANIE.

George A. O. Magoha

- Doyen de la Faculté de médecine de l'UoN
- Principal du Collège des sciences de la santé de l'UoN
- Adjoint du vice-chancelier en charge de l'administration et des finances de l'UoN
- Vice-Chancelier de l'UoN (2005-2014)
- Vice-Président de l'AAU (2009-2011)
- Président de l'AAU (à partir de 2011)

Outre la carrière graduelle remarquable au sein de l'UoN (doyen, principal, adjoint et vice-chancelier), le parcours de George A.O. Magoha démontre comment les hauts postes administratifs des universités historiques est-africaines offrent aux universitaires de nombreuses opportunités, souvent cumulables, dans les organismes internationaux comme l'AAU (vice-président puis président).

Mayunga H. H. Nkunya

- Doyen de la Faculté de science de l'UDSM (1996-1999)
- Adjoint du vice-chancelier en charge des affaires académiques de l'UDSM (1999-2006)
- membre de la commission nationale de l'UNESCO (2000-2005)
- formation à l'UNESCO sur la gestion dans l'enseignement supérieur (2001)
- participant à la formation « L'amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : Ce Qui Marche ! » (2003)
- formation de l'Association des universités du Commonwealth sur le leadership et le changement stratégique dans l'enseignement supérieur (2004)
- Président du COSTECH (2006-2010)
- membre du conseil de l'IUCEA (2007-2010)
- Secrétaire exécutif de la Commission tanzanienne pour les universités (2007-2010)
- Président du réseau africain de l'assurance qualité de l'AAU (2009)
- Président du réseau africain de l'assurance qualité AfriQAN (2009-2011)
- Secrétaire exécutif de l'IUCEA (depuis 2010)

Le parcours de Mayouga H. H. Nkunya illustre probablement le mieux la fluidité de certains universitaires est-africains : dans son multi-positionnement (Président du COSTECH, membre de l'IUCEA, Secrétaire exécutif de la Commission tanzanienne pour les universités, Président du réseau africain de l'assurance qualité de l'AAU et de AfriQAN entre 2006 et 2010), dans la multiplication et la circulation de ses positions, mais également dans son caractère géographique (local avec l'UDSM, national avec la commission tanzanienne, régionale avec l'IUCEA et internationale avec ses postes d'expert à l'UNESCO ou à l'AAU). Enfin, la trajectoire de M. H. H. Nkunya est un excellent révélateur de l'importance prise par la procédure d'assurance qualité en Afrique de l'Est, puisqu'il s'occupe de ce réseau en 2009 à l'AAU avant de devenir président de l'AfriQAN. Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence si son mandat à l'IUCEA est marqué par la mise en place généralisée et standardisée de procédures d'assurance qualité dans l'ensemble des services et fonctions des établissements d'enseignement supérieur est-africains (recrutement, promotion, accréditation des programmes, etc.).

Les réformes universitaires sur le continent africain ont la particularité d'être lues comme l'imposition des organisations internationales et des bailleurs de fonds via les modalités de la conditionnalité politique et économique. Le processus de politique publique serait ainsi le produit d'un gouvernement à distance internationalisé et régulé au sein de ces institutions. Le contexte est-africain laisse plutôt à suggérer que les politiques d'enseignement supérieur sont peu la conséquence des conditionnalités de la Banque mondiale. Plutôt, elles sont en partie le fruit d'un réseau d'acteurs (organisation régionale IUCEA, associations, groupe d'expertise). Ce réseau ne constitue en rien une antichambre des organisations internationales et des intérêts des bailleurs de fonds. Ce réseau, qui reprend à son compte le référentiel marchand du secteur de l'enseignement supérieur et participe à reconstruire le rôle et les missions de l'université publique, est le résultat des opportunités professionnelles et des carrières d'une élite d'universitaire et d'experts est-africains qui voient le secteur de l'enseignement supérieur comme une formidable occasion de capter de nouveaux postes à l'international. La standardisation et l'homogénéisation des réformes universitaires résultent ainsi de la stratégie et de la trajectoire de cette élite, cumulant des capitaux et des ressources politiques comme économiques.

3. L'avènement de la marchandisation de l'université publique : une lecture au prisme des opportunités matérielles des enseignants au Kenya et en Ouganda

L'objectif de cette seconde partie consiste désormais à déplacer le regard de la phase de fabrique de l'expertise et des solutions d'action publique vers l'implémentation des réformes universitaires. Pour ce faire, nous nous intéressons essentiellement aux établissements ougandais et kenyan de Makerere (MAK) et de Nairobi (UoN). Dans la région d'Afrique de l'Est, ces deux universités publiques sont reconnues pour avoir engagé d'importantes transformations, notamment afin de ne plus dépendre exclusivement des fonds octroyés par leurs Etats respectifs. Depuis la fin des années 1980, l'université ougandaise a débuté un important cycle de réformes qui a fait de l'établissement un modèle à imiter sur le continent (Banque mondiale, 1991, 2001, 2003 ; The International Bank for Reconstruction and Development et Banque mondiale, 2000). Ces transformations prennent notamment forme avec la décision en 1992 du gouvernement du président Y. Museveni d'instaurer deux politiques de recrutement : i) un processus d'admission publique où le gouvernement alloue des bourses pour les étudiants les plus méritants et ii) un processus d'admission privée déterminé par le nombre d'étudiants financé par le gouvernement et par la capacité d'accueil de l'université. Ces décisions entraînent une mise en marché progressive de l'université. Aussi, depuis 2002, MAK dépend majoritairement des recettes générées par les étudiants privés pour son fonctionnement, notamment le paiement d'une partie des salaires de son personnel (Kajubi, 1992 ; Mayanja, 1998 ; Kasozi, 2000, 2002, 2009 ; Mamdani, 2007, Provini 2015, p. 162-252). L'UoN connaît une trajectoire similaire. Dès 1988, le gouvernement introduit officiellement la politique de partage des coûts comme un élément constitutif de sa stratégie pour financer l'enseignement supérieur. L'objectif clairement affiché est de ne plus subventionner entièrement les établissements publics. En 1992, des frais d'inscription sont implémentés dans l'ensemble des universités publiques kenyanes et un système parallèle (Module II) d'inscription qui introduit des étudiants privés payant eux-mêmes leurs frais d'inscription est mise en œuvre officiellement en 1998 (Kiamba, 2004 ; Charton et Owuor, 2008 ; Chege, 2009 ; Ngolovoi, 2012 ; Munene, 2012 ; Provini, 2015, p. 443-518).

Nous défendons la thèse que ces différentes réformes implémentées dans les deux établissements publics sont finalement peu le produit des pressions internationales des organisations financières et des bailleurs de fonds. Plutôt, le succès, tout au moins comptable, de ces réformes résulte de l'intérêt de groupes professionnels au sein des établissements. Comme l'a bien soulignée la littérature de la sociologie de l'action publique, l'implémentation de réforme est souvent le produit de stratégies de pouvoir de groupes d'acteurs ayant des intérêts directs dans le changement. Nous proposons ainsi de comprendre les transformations introduites à partir de la fin des années 1980 par une lecture de la mobilisation des enseignants sur les deux campus : la pression continue exercée par les associations enseignantes pour améliorer leurs conditions salariales et professionnelles explique en partie les processus de mise en marché de MAK et de l'UoN⁶.

3.1. L'exemple de l'Université de Makerere

« Many in the academic staff [...] came to see the future of the university through the narrow prism of a highly individualised cost-benefit analysis. This newly dominant perspective left no room for articulating a public interest in the functioning of a public university. The stage was set for the progressive privatisation of Makerere » (Mamdani, 2007 : 26).

Avec le changement de pouvoir en 1986, mettant un terme à la période de crise depuis le régime d'Idi Amin Dada, la MUASA (« Makerere University Academic Staff Association ») profite de la libéralisation de la parole pour débiter une campagne de presse contre le retard de paiement des salaires et de plusieurs allocations supplémentaires (transport, alimentation, logement, avantage sur la scolarité de leurs enfants). Ils demandent également de meilleures conditions de travail, une revalorisation de leurs statuts professionnels et une hausse de leurs rémunérations. Même le Vice-Chancelier, George Kirya, s'alarme de l'état de MAK à son arrivée à la tête de l'administration de l'université en 1986 :

« there was apathy. Morale was low. There was indiscipline on the part of the students and staff [...]. Physical facilities were crumbling because of decay and disrepair. There had been no whitewash for years. Broken windows, doors, etc. Materials to be used lick equipment in halls, laboratories, scholastics, the library was leaking, hardly any lights and so on »⁷.

Certains enseignants manifestent, souvent anonymement, dans des tribunes de presse pour faire état de leurs désarrois et de la dégradation de leurs conditions de vie et de travail depuis le régime d'Idi Amin Dada⁸. Par ces prises de paroles, ils participent ainsi à la construction progressive d'un problème public (Neveu, 2015) et à la construction de solution en recommandant l'instauration graduelle de frais de scolarité pour les étudiants permettant à l'établissement d'accroître ses ressources :

« the conditions of service for academicians and researchers are appalling and need drastic, immediate appraisal. The conditions of service at Makerere were always highly attractive until Amin interfered. The question is, why we continue reducing academicians financially

⁶ Cette approche en terme de sociologie de l'action collective peut être complétée par un regard sur la trajectoire des mouvements étudiants dans ces deux établissements qui ont eu tendance à s'essouffler, notamment marqués par les stratégies de pouvoir des gouvernements autoritaires et néopatrimoniaux (Provini, 2015, 206-215 et 483-503).

⁷ BANANURA, Fred, « Museveni Should Stay Chancellor – V.C. », *The New Vision*, 3 avril 1989, p. 6-7.

⁸ Voir une synthèse dans AVIRGAN, Tony et HONEY, Martha, *War in Uganda. The Legacy of Idi Amin*, Westport/Londres, Lawrence Hill/Zed Press, 1982 et PRUNIER, Gérard, « Le déclin de l'Etat (1966-1979) » in PRUNIER, Gérard et CALAS, Bernard (dir.), *L'Ouganda contemporain*, Paris/Nairobi, Karthala/IFRA, 1994, p. 105-129.

as Amin did [...]. The introduction of fees for university education and admission of foreign paying students must all come into play concurrently, if the university is to be saved »⁹.

En 1987, une commission ministérielle composée du premier ministre, des ministres de l'éducation, des finances, du service public et du gouverneur de la Banque nationale d'Ouganda se met en place pour faire un état des lieux de la condition des enseignants et de leur départ massif vers l'étranger¹⁰. Cette commission a comme objectif principal d'éviter un mouvement de grève des enseignants et le blocage des activités académiques à MAK, alors que le département du trésor ougandais vient de rejeter l'augmentation des salaires et aides octroyés aux enseignants, pourtant votée par le sénat de l'université. Ces demandes coïncident avec les politiques économiques entreprises par le gouvernement ougandais qui limitent le budget du gouvernement et mettent un terme à l'augmentation automatique des salaires des enseignants de MAK en fonction de l'inflation et de la dévaluation du shilling ougandais. Alors que la MUASA est une organisation silencieuse et mise sous silence avant 1986, elle devient progressivement une interlocutrice privilégiée du gouvernement et un acteur clé des réformes et du virage entrepris à MAK entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 : « after attempts to bring the attention of the new Government to the dire economic plight of Makerere University academic staff had failed, the moribund MUASA turned into a vocal and militant organisation » (Ssebuwufu, à paraître : p. 46). Si les réformes politiques (libéralisation de la parole) et économiques (mises en place des politiques d'ajustement structurel) constituent une fenêtre d'opportunité favorable et évidente à la mobilisation, la transformation de la MUASA, comme organisation dynamique, s'explique également par son nouveau Président, Fredrick Juuko. Doyen de la faculté de droit et ayant effectué une partie de son cursus universitaire à Dar es Salaam, réputée pour avoir formé de nombreux intellectuels au socialisme historique, Fredrick Juuko est un interlocuteur tenace et critique à l'encontre des réformes entreprises par le gouvernement : « Juuko made no secret of his socialist inclinations. On several occasions he openly disagreed with Museveni and his Government over many political and social issues » (Ssebuwufu, à paraître : p. 46). Il parvient ainsi, en mai 1989, à organiser la première grève du personnel enseignant de Makerere.

La grève commence le 2 mai 1989. La principale revendication est d'obtenir de meilleures conditions salariales et de travail (hausse de salaires, aides pour le logement et les besoins quotidiens, avantage sur la sécurité médicale et l'éducation de leurs enfants)¹¹. La grève est largement suivie¹², même parmi les enseignants favorables au gouvernement, et débouche immédiatement sur des concertations et des réunions avec le Ministre de l'éducation, Amanywa Mushega, et ses conseillers. Une équipe pour conduire les négociations se forme autour de Fredrick Juuko. Mahmood Mamdani, figure emblématique de la scène académique et intellectuelle ougandaise¹³, en est d'ailleurs un membre prestigieux et commente allègrement

⁹ A MEMBER OF STAFF MAKERERE UNIVERSITY, « Opinion : Makerere Academic – a Dying Species ! », *The New Vision*, 7 décembre 1988, p. 5.

¹⁰ MUKWAYA, David, « Welfare Probe Team for Makerere », *The New Vision*, 23 juin 1987, p. 3.

¹¹ BANANURA, Fred et ASEDRI, Vivian, « Makerere Strike Ends », *The New Vision*, 5 mai 1989, p. 1.

¹² THE NEW VISION, « Makerere Workers Want Money », *The New Vision*, 9 mai 1989, p. 12.

¹³ Mahmood Mamdani est Professeur de science politique et d'anthropologie aux universités de Makerere et de Columbia aux Etats-Unis et Directeur du centre de recherche en science sociale « Makerere Institute of Social Research ». Depuis les années 1980, il donne des entretiens réguliers dans les quotidiens et hebdomadaires nationaux pour y commenter la vie politique ougandaise et y effectuer des chroniques sur la situation académique à MAK. EN 2007, il publie d'ailleurs « Scholars in the marketplace. The dilemmas of neo-liberal reform at Makerere University, 1989-2005 » (Mamdani, 2007), ouvrage qui devient rapidement une référence sur la problématique des transformations universitaires sur le continent (Provini, 2015 : 171-179).

dans la presse, tout au long de la grève, le processus de négociation¹⁴. Le 4 mai, les enseignants de la MUASA décident de mettre fin à leur mouvement de grève sur le campus après avoir obtenu une réunion de plus de six heures avec les ministres de l'éducation et des finances. Les négociations débouchent sur la mise en place d'un comité d'experts (membres des cabinets ministériels, administratifs de Makerere, enseignants). Le 13 mai, les enseignants retournent en grève après le compte-rendu de la commission d'experts et du gouvernement qui ne répond pas positivement à leurs demandes¹⁵. Le 16 mai, les membres de la MUASA rejettent les propositions et l'appel à la fin de la grève lancé par le ministre de l'éducation. M. Mamdani, explique :

« the resumption of work by MUASA after the first one week long strike [...] was misunderstood by Government as lecturers weakness [...]. The negotiations were delaying tactics, and that MUASA is unwilling to accept anything other than a minimum gesture of a minimum wage »¹⁶.

Tandis que les discussions sont dans l'impasse, le 17 mai 1989, le gouvernement de Y. K. Museveni hausse le ton et exige que les enseignants et l'ensemble des travailleurs de MAK reprennent leurs activités à partir du 18 mai. Dans un communiqué, le gouvernement menace le personnel académique et administratif de sanctions, notamment de licenciement, et interdit l'ensemble des rassemblements et réunions de la MUASA, sur comme en dehors du campus¹⁷. Pour autant, de nombreux enseignants restent déterminés à défier l'ordre et l'injonction du gouvernement. Devant la pugnacité de l'association et du mouvement, le Président s'empare du dossier et décide de rencontrer, le 17 mai, Fredrick Juuko et ses adjoints à Entebbe, dans la résidence présidentielle pendant plus de deux heures¹⁸. Fredrick Juuko obtient des garanties orales de sortie de crise, à la seule condition, non négociable, que les enseignants cessent leur mouvement :

« the President was sympathetic to the problems of a living wage as faced by the lecturers [...]. He accepted our view that government side may not be so effective as may have been the case [...]. The President had recognised that immediate problems facing Makerere University staff cannot be postponed or solved through schemes which have yet to be worked out »¹⁹.

Le lendemain, les enseignants se rassemblent au « university's main hall » et décident de mettre un terme à leur mouvement de protestation qui aura duré seize jours. La direction de la MUASA explique que de nouvelles réunions sont prévues avec le président Y. K. Museveni. Certains enseignants, comme Mahmood Mamdani, critiquent ouvertement la décision de reprise de travail²⁰. Les enseignants obtiennent, le 23 mai, une partie de leur revendication (hausse de salaire notamment) après de nouvelles négociations avec le président Y. K. Museveni et ses conseillers. Même si les enseignants et le personnel administratif reprennent le chemin des auditoires et de leurs bureaux sur le campus de Makerere, l'organisation enseignante MUASA reste attentive aux conclusions des négociations, consciente que le rapport de force s'est progressivement rééquilibré en leur faveur. La MUASA est devenue, avec ce mouvement de mai 1989, un interlocuteur et un acteur central des transformations et réformes universitaires ougandaises : « in the MUASA language, the strike had been suspended and not called off and could resume any time if and when the conditions

¹⁴ TWINE, Edward et ASEDRI, Vivian, « Lecturers Reject Appeal », *The New Vision*, 16 mai 1989, p. 1 et 12.

¹⁵ BASALIRWA, Robinah et ASEDRI, Vivian, « Varsity Strike Resumes », *The New Vision*, 13 mai 1989, p. 1 et 12 et VISION REPORTER, « Lecturer Clarify Demands », *The New Vision*, 15 mai 1989, p. 1 et 12.

¹⁶ TWINE, Edward et ASEDRI, Vivian, « Lecturers Reject ... », *art. cit.*, p. 12.

¹⁷ VISION REPORTER, « Lecturers Get Deadline », *The New Vision*, 18 mai 1989, p. 1 et 12.

¹⁸ ASEDRI, Vivian et TWINE, Edward, « Lecturers Resume Work », *The New Vision*, 19 mai 1989, p. 1 et 12.

¹⁹ *Ibid.*, p. 1.

²⁰ *Ibid.*, p. 12.

warranted [...]. Suddenly MUASA had become an organisation that instilled fear in government officials » (Ssebuwufu, à paraître : p. 48). Aussi, les années 1990 et 2000 vont être marquées par une pression continue de l'organisation afin d'améliorer les conditions salariales et de travail des enseignants (voir une synthèse dans Provini, 2015, p. 204-206).

Le mouvement de mai 1989, encadré par la très influente MUASA, a initié un réel dynamisme du mouvement enseignant, permettant au personnel académique de publiciser, par les grèves et les tribunes dans la presse, les problématiques et enjeux liés à la profession, malgré un contexte d'ajustement structurel et de crise économique. Les réformes mises en place progressivement au sein de l'université, au début des années 1990, vont permettre une amélioration des conditions de vie enseignantes, notamment avec une hausse de salaire, rendue possible par l'introduction des cours du soir et des étudiants privés²¹. A partir de 1992, le double processus d'admission est introduit pour les étudiants boursiers du gouvernement et pour les étudiants privés. Conjointement, des programmes du soir sont introduits au sein de l'établissement dans quelques unités académiques. Ces cours du soir sont officiellement généralisés et reconnus en 1996 par le conseil de l'université pour l'ensemble du campus. Les fonds générés par l'administration de MAK par ces cours du soir comme par les étudiants privés payant eux-mêmes leurs frais de scolarité vont ainsi permettre d'augmenter substantiellement les salaires des enseignants et favoriser le retour massif des professeurs partis à l'étranger pour des raisons politiques et économiques. A la fin des années 1990, un professeur de MAK gagne en moyenne 1 000 US\$ par mois, l'un des salaires les plus élevés pour la région (Ssebuwufu, à paraître : p. 492-493). Il s'agit désormais de tester cette lecture des réformes au regard de la trajectoire de l'UoN.

3.2. L'exemple de l'Université de Nairobi

En 1988, le gouvernement kenyan officialise l'introduction de la politique de partage des coûts et le principe de « cost-sharing with beneficiaries » via la publication du « Sessional paper n°6 » (Pillay, 2010). Ce document prône la nécessité de développer l'enseignement primaire avec les économies réalisées par le désengagement de l'Etat dans le secteur universitaire en faisant financer le coût des formations aux étudiants et à leurs familles. Face aux restrictions budgétaires du gouvernement dans le financement de l'enseignement supérieur, les administrateurs de l'UoN, alors dirigée par Francis John Gichaga (1991-2002), vont, au début des années 1990, mettre en place plusieurs commissions pour réfléchir aux réformes budgétaires à entreprendre. C'est notamment le cas de la commission « The income generating committee » de 1994 qui propose de développer plusieurs stratégies internes permettant à l'UoN de générer ses propres revenus. Ces différentes phases débouchent en 1996 sur la création de l'« University of Nairobi enterprises and services limited » (UNES) à la suite d'une décision du conseil de l'UoN deux ans plus tôt. L'UNES a pour mission d'identifier les ressources disponibles à l'université et de les commercialiser (« income-generating activities ») afin d'accroître substantiellement les ressources économiques de l'établissement. En 1998, la réforme du Module II est implémentée permettant l'introduction, parallèlement aux étudiants financés par le gouvernement, des étudiants payant eux-mêmes l'ensemble de leurs frais d'inscription. Les fonds générés par ces étudiants privés sont gérés par l'UNES. Ainsi, à partir de 2003, l'ensemble des activités de l'UNES (développement de la consultance, commercialisation des départements, développement des séminaires, location des locaux et, donc, mise en place du système du Module II) représente la principale source

²¹ Entretien avec Tango Odoi, Maître de conférences au département d'histoire et responsable de l'Association du personnel administratif de l'Université de Makerere, réalisé le 14/05/2012, Kampala.

de financement de l'établissement. Cette mise en marché de l'UoN a été essentiellement étudiée par la littérature comme le résultat des programmes d'ajustement structurel et de la pression des organisations financières internationales et des bailleurs internationaux sur le pays. Alors que cet argument fait actuellement consensus, cette lecture du changement omet les apports de l'approche des politiques publiques sur le contexte favorisant la greffe (Mény, 1993 ; Darbon, 2009).

Au Kenya, l'année 1993 est marquée par plusieurs manifestations de branches et secteurs professionnels réclamant une autonomie syndicale. C'est notamment le cas des professeurs de l'enseignement supérieur qui luttent pour la reconnaissance de la UASU (« Universities Academic Staff Union ») (Adar, 1999). Les enseignants souhaitent obtenir une représentation syndicale autonome afin de pouvoir se mobiliser et représenter leurs intérêts, notamment pour les problématiques liées à la faiblesse des salaires, à la protection sociale ou à la pénurie de logements (Klopp et Orina, 2002 ; Gichaga, 2011 : 176-178). Une grève nationale est décidée en novembre 1993 engageant plus de 3 500 professeurs où est affiché ce slogan « nous défendrons notre cause jusqu'au bout » (Lafargue, 1996 : 296), alors que le gouvernement suspend le salaire des enseignants. Le conflit va durer près d'un an au total (29 novembre 1993 – 28 septembre 1994). Des suspensions de professeurs pour activités syndicales illégales sont prononcées, les universités ferment et rouvrent temporairement au gré des décisions des autorités universitaires. Comme l'explique Korwa G. Adar, leader du mouvement enseignant, « it was the first time in Kenya's history that the academics collectively paralyzed the universities » (Adar, 1999 : 189).

Ce mouvement enseignant, même s'il n'aboutit pas à la reconnaissance de la UASU, qui n'interviendra qu'un an après l'alternance politique de 2002, a fortement marqué les esprits. Cette grève entre 1993 et 1994 est souvent mobilisée dans le répertoire de lutte et de conflit du processus de démocratisation kenyan via la reconnaissance d'un droit syndical autonome et indépendant au sein des universités publiques. Pourtant, cette mobilisation historique est également un outil décisif pour les enseignants afin d'améliorer leurs conditions salariales et réformer leur statut. En effet avec la crise économique et l'inflation grandissante, en 1985, un professeur à l'UoN percevait mensuellement environ 500 US\$ contre 230 US\$ en 1994 (Klopp et Orina, 2002 : 56-57). Comme l'explique Korwa G. Adar dans un entretien en 1994 :

« lecturers in Kenya are grossly underpaid. They earn a pittance compared to their colleagues in other universities, where dons earn six digit figures. Here, we are on the floor of a five digit figure. The universities' medical scheme has literally collapsed, while high rents are forcing us out of premises leased by the universities. Academic staff have no housing scheme and universities are increasingly failing to pay rents »²².

Le gouvernement de D. a. Moi va d'ailleurs mobiliser, pour la première fois, cet argument « caché »²³ pour tenter de renverser l'opinion publique contre la grève des enseignants, notamment chez les étudiants, en affirmant que les hausses des salaires exigées entraîneront inévitablement une augmentation significative des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur :

« Moi had criticised the lecturers for asking for too much, saying that some of them earned over Sh30,000 a month. According to universities employment scales, however, a senior lecturer earns about Sh10,000 a month on entry. Moi threatened that the salary increases

²² THE ECONOMIC REVIEW, « Adar – Uasu Wants to Democratise Universities », *The Weekly Review*, 7-13 février 1994, p. 12.

²³ THE ECONOMIC REVIEW, « UASU : The Two Sides of the Argument », *The Weekly Review*, 7-13 février 1994, p. 10-11.

the lecturers were asking for would force the government to raise university fees from Sh6,000 to over Sh100,000 »²⁴.

Derrière la pression exercée afin de reconnaître leur organisation syndicale et en profitant de l'opportunité politique des mobilisations sectorielles professionnelles, les enseignants sont surtout engagés, en filigrane, dans une négociation pour obtenir des hausses salariales. D'ailleurs, c'est sous cet angle que Francis John Gichaga analyse la réforme de l'UNES et de la mise en marché de l'ensemble des activités de l'établissement de Nairobi : « we had embraced income-generating activities such as University-run cafeterias, the bakery [...]. After an analysis of the complaints raised by the lecturers during the 1994 strike, it became clear that the government did not have the capacity to improve the welfare of staff significantly, given the economic situation prevailing in the country at that time. Consequently, the University Management Board set up a committee [...] to investigate ways of harnessing income-generating activities in the University » (Gichaga, 2011, p. 123). Malgré la mise en place de plusieurs séminaires et réunions pour expliquer en interne le bienfondé de la réforme de l'UNES, le corps enseignant n'est pas difficile à convaincre eu égard à leurs intérêts économiques immédiats.

Les années 2000 sont également rythmées par plusieurs vagues de mobilisations enseignantes, qui explique, comme sur l'exemple de MAK en Ouganda, comment la formation structurée du mouvement enseignant a facilité et accentué la marchandisation de l'UoN afin de permettre une revalorisation importante des salaires via les Modules II. Le mouvement enseignant profite de l'alternance politique et d'une plus grande marge de manœuvre avec l'arrivée au pouvoir de Mwai Kibaki (2002-2013) et d'une large coalition de l'opposition (« National rainbow coalition ») pour faire valoir ses droits (Maupeu, 2012). Alors que les enseignants, souvent formés aux thèses marxistes et révolutionnaires, sont des interlocuteurs phares de la société civile dans les années 1970-1990, ayant souvent été formés aux thèses marxistes et révolutionnaires, ils ne sont actuellement présents dans les débats publics que pour réclamer de meilleures conditions de travail et salariales (Chege, 2009 : 65). Comme l'explique H. Maupeu, « quasiment tous les ans depuis 2003, le syndicat [*de la UASU*] organise des grèves afin de revaloriser significativement des salaires nettement insuffisants au regard notamment de la situation des universitaires des pays voisins. Lors du mouvement de 2003/2004, il a demandé une augmentation de 300% et a obtenu près de 30% [...]. En 2005, les enseignants font grève à nouveau et demandent que 35% des droits payés à l'occasion des programmes parallèles leurs soient versés dans le cadre d'augmentation de salaires. A l'automne 2006, de nouvelles grèves sont organisées. L'Etat accorde une augmentation de 15% » (Maupeu, 2012 : 208). Avec l'avènement des réformes introduites à la fin des années 1990 permettant à l'UoN de générer des fonds propres, les enseignants se mobilisent régulièrement pour faire pression sur les autorités afin d'en bénéficier, comme l'explique Alex Wanjala, Maître de conférences de langue et de littérature française²⁵ :

« pour nous ici, ça va. Mais le problème est d'abord au niveau des financements. Et les conditions dans lesquelles on travaille. On n'a pas de bureau de travail, il n'y a pas assez de salles de cours. Et récemment, on était en grève à cause des salaires. On travaille beaucoup mais on n'est pas très bien payé. L'argent va, je ne sais pas où à l'université [*rires*] [...]. Je crois qu'avec ces étudiants [privés] l'université gagne quatre milliards par an [*en shillings kenyans*]. Mais on ne sait pas où va l'argent. On nous dit qu'on est en train de construire et d'acheter des bâtiments, mais on ne sait pas où ça va ».

Cette pression des enseignants s'effectue envers les gouvernements en place. Alors que les réformes de mise en marché de l'UoN ont peu à peu autonomisé financièrement

²⁴ THE ECONOMIC REVIEW, « Where Will It All End », *The Weekly Review*, 7-13 février 1994, p. 8.

²⁵ Entretien réalisé le 30/11/2011, Nairobi.

l'établissement des autorités gouvernementales, l'Etat devient un recours pour les enseignants pour faire valoir leurs revendications salariales à l'encontre des administrateurs de l'établissement.

4. Conclusion

Les auteurs s'étant intéressés aux réformes universitaires en Afrique de l'Est ces dernières années ont généralement appréhendé les processus de changement comme le résultat des conditionnalités de l'aide budgétaire et de la pression des organisations financières internationales et des bailleurs de fonds. Nos recherches et résultats empiriques démontrent plutôt que les phases de fabrique comme celle de l'implémentation des réformes dépendent avant tout de la stratégie d'une élite politique et universitaire.

D'une part, la construction d'un problème public sur le secteur de l'enseignement supérieur et la circulation de l'expertise internationale dépendent surtout d'un réseau d'acteurs (organisation régionale IUCEA, associations, groupe d'expertise) qui ne constitue en rien une antichambre des organisations internationales et des bailleurs de fonds. Ce réseau est plutôt le résultat des opportunités professionnelles et des carrières d'une élite d'universitaire et d'expert est-africain qui perçoivent le secteur de l'enseignement supérieur comme une formidable occasion de capter de nouveaux postes à l'international.

D'autre part, le succès de l'implémentation des réformes universitaires au sein des établissements de Nairobi et de Makerere résulte surtout de la stratégie des mobilisations enseignantes. Le triomphe de la mise en marché progressive des activités des établissements résulte finalement peu des recommandations internationales mais plutôt de l'intérêt de groupes professionnels au sein des établissements. C'est la pression exercée par les associations enseignantes MUASA et UASU, respectivement à Makerere et à Nairobi, qui explique en partie le succès des initiatives de réformes dans ces deux universités.

En Ouganda, le mouvement de 1989 initie un dynamisme dans le corps enseignant et permet au personnel académique de publiciser, par les grèves et les tribunes de presse, les problématiques et enjeux liés à la profession, malgré la négociation des plans d'ajustement structurel et la crise économique. Au Kenya, dans un contexte de revendication syndicale de plusieurs branches professionnelles, les enseignants saisissent cette fenêtre d'opportunité politique afin de revendiquer, en filigrane, des hausses de salaires et une revalorisation de leur statut. Les réformes de l'UNES et de l'introduction des étudiants privés peuvent être ainsi lues comme le résultat de cette pression exercée, qui s'intensifie même depuis les années 2000 puisque les enseignants réclament une part toujours plus importante des revenus privés générés au sein de l'établissement. Les outils de la sociologie de l'action publique apportent ainsi des résultats décisifs et des éclairages heuristiques quant aux configurations et processus de politiques publiques ayant structuré le secteur de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est depuis la fin des années 1980.

Bibliographie

ADAR, Korwa G., « Human Rights and Academic Freedom in Kenya's Public Universities : the Case of the Universities Academic Staff Union », *Human Rights Quarterly*, 1999, vol. 21, n° 1, p. 179-206.

BANQUE MONDIALE, *The African Capacity Building Initiative. Toward Improved Policy Analysis and Development Management in Sub-Saharan Africa*, Washington, Banque mondiale, 1991.

BANQUE MONDIALE, *Une chance pour apprendre. Le savoir et le financement pour l'éducation en Afrique subsaharienne*, Washington, Banque mondiale, 2001.

BANQUE MONDIALE, *Construire les sociétés du savoir. Nouveaux défis pour l'enseignement supérieur*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2003.

BANYA, Kingsley et ELU, Juliet, « The World Bank and Financing Higher Education in Sub-Saharan Africa », *Higher Education*, 2001, vol. 42, n° 1, p. 1-34.

BROCK-UTNE, Birgit, « Formulating Higher Education Policies in Africa : The Pressure from External Forces and the Neoliberal Agenda », *JHEA/RESA*, 2003, vol. 1, n° 1, p. 24-56.

CHARLIER, Jean-Emile et CROCHE, Sarah, « L'influence normative du processus de Bologne sur les universités africaines francophones », *Education et Sociétés*, 2012, n° 29, p. 87-102.

CHARTON, Hélène et OWUOR, Samuel, « De l'intellectuel à l'expert. Les sciences sociales africaines dans la tourmente : le cas du Kenya », *Revue internationale d'éducation Sèvres*, 2008, n° 49, p. 107-119.

CHEGE, Mwangi, « The Politics of Education in Kenyan Universities : a Call for a Paradigm Shift », *African Studies Review*, 2009, vol. 52, n° 3, p. 55-71.

DARBON, Dominique (dir.), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Karthala/MSHEA, 2009.

DELPEUCH, Thierry, « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des policy transfer studies », *Critique internationale*, 2009, vol. 2, n° 43, p. 153-165.

FONTAINE, Joseph et HASSENTEUFEL, Patrick (dir.), *To Change or not to Change ? Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

FOUILLEUX, Eve, « Au-delà des Etats en action ... la fabrique des politiques publiques globales », dans BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie, RAVINET, Pauline (dir.), *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques ?*, 2015, Paris, Les Presses de Sciences Po, p. 287-318.

GENIEYS, William, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, 2011.

GICHAGA, Francis John, *Surviving the Academic Arena. My Complex Journey to the Apex*, Nairobi, University of Nairobi, 2011.

HALPERN, Charlotte, LASCOUMES, Pierre et LE GALES, Patrick (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

HASSENTEUFEL, Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011 (2^{ème} édition).

HIRTT, Nico, « Au Nord comme au Sud, l'offensive des marchés sur l'université », *Alternatives Sud*, 2003, vol. 10, n° 3, p. 9-31.

KAJUBI, Senteza W., « Financing of Higher Education in Uganda », *Higher Education*, 1992, vol. 23, n° 4, p. 433-441.

KASOZI, A. B. K., *University Education in Uganda. Challenges and Opportunities for Reform*, Kampala, Fountain, 2000.

KASOZI, A. B. K., « The Role of the State in Addressing Challenges and Opportunities Posed by the Rapid Growth of Universities in Uganda Since 1988 », *African Studies Review*, 2002, vol. 45, n° 2, p. 123-139.

KASOZI, A. B. K., *Financing Uganda's Public Universities. An obstacle to Serving the Public Good*, Kampala, Fountain Publishers, 2009, p. 200-215.

KIAMBA, Crispus, « Privately Sponsored Students and Other Income-Generating Activities at the University of Nairobi », *JHEA/RESA*, 2004, vol. 2, n° 2, p. 53-73.

KITHINJI, Michael Mwenda, « An Imperial Enterprise : the Making and Breaking of the University of East Africa, 1949-1969 », *Canadian Journal of African Studies*, 2012, vol. 46, n° 2, p. 195-214.

KLOPP, Jacqueline et ORINA, Janai R., « University Crisis, Student Activism and the Contemporary Struggle for Democracy in Kenya », *African Studies Review*, 2002, vol. 45, n° 1, p. 43-76.

LAFARGUE, Jérôme, *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*, Paris/Harare, Karthala/IFRA, 1996.

LANGUE, Marie-France et HENAFF, Nolwen, « Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation. Introduction », *Revue Tiers Monde*, 2015, n° 223, p. 11-28.

LASCOUMES, Pierre et LE GALES, Patrick, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

LE GALES Patrick et THATCHER Mark (dir.), *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy network*, Paris, L'Harmattan, 1995.

MAMDANI, Mahmood, *Scholars in the Marketplace : The Dilemmas of Neo-Liberal Reform at Makerere University (1989-2005)*, Saint-Paul (Sénégal), CODESRIA, 2007.

MAUPEU, Hervé, « Les réformes néolibérales des universités est-africaines : éléments d'analyses à partir du cas kényan » in BUGWABARI, Nicodème, CAZENAVE-PIARROT, Alain, PROVINI, Olivier et THIBON, Christian (éd.), *Universités, universitaires en Afrique de l'Est*, Nairobi/Paris, Institut français de recherche en Afrique/Karthala, 2012, p. 195-211.

MAYANJA, Muhammad K., « The Social Background of Makerere University Students and the Potential for Cost Sharing », *Higher Education*, 1998, vol. 36, n° 1, p. 21-41.

MENY, Yves (dir.), *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, Paris, L'Harmattan, 1993.

MNGOMEZULU, Bhekithemba Richard, *A Political History of Higher Education in East Africa. The Rise and Fall of the University of East Africa, 1937-1970*, Houston, UMI, 2004.

MOJA, Teboho, « Policy Responses to Global Transnational by African Higher Education Systems » in ZELEZA, Paul Tiyambe et OLUKOSHI, Adebayo (éd.), *African Universities in the Twenty-First Century. Volume I : Liberalisation and Internationalisation*, Dakar, CODESRIA, 2004, p. 21-41.

MULLER, Pierre, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n° 1, p. 155-187.

MUNENE, Ishmael I., « Our University : Ethnicity, Higher Education and the Quest for State Legitimacy in Kenya », *Higher Education Policy*, 2012, vol. 26, p. 1-21.

NAY, Olivier et SMITH, Andy (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Economica, 2002.

NEVEU, Erik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 2015.

NGOLOVOI, Mary S., « Cost-sharing in Higher Education in Kenya : Examining the Undesired Policy Outcomes », *Higher Education Policy*, 2010, vol. 23, n° 4, p. 515-529.

PILLAY, Pundy (éd.), *Higher Education Financing in East and Southern Africa*, Somerset West, Center for Higher Education Transformation, 2010.

PROVINI, Olivier, *La circulation des réformes universitaires en Afrique de l'Est. Les politiques de l'enseignement supérieur au regard de la sociologie de l'action publique et de l'Etat*, Thèse de Doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2015.

RHODES, Rod A. W., « Policy Networks : a British Perspective », *Journal of Theoretical Politics*, 1990, vol. 2, n° 3, p. 293-317.

RHODES, Rod A. W. « Policy Network Analysis » in MORAN, Michael, REIN, Martin et GOODIN, Robert E. (éd.), *The Oxford Handbook of Public Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 426-434.

SSEBUWUFU, John P. M., *Managing and Transforming an African University. A Personal Experience at Makerere University (1973-2004)*, Kampala, à paraître.

STROMQUIST, Nelly P. et MONKMAN, Karen (éd.), *Globalization and Education. Integration and Contestation Across Cultures*, Plymouth, Rowman and Littlefield Education, 2014 (2^{ème} édition).

TADE, Akin Aina, « Beyond Reforms : The Politics of Higher Education Transformation in Africa », *African Studies Review*, 2012, vol. 53, n° 1, p. 21-40.

THE INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK, *Higher Education in Developing Countries. Peril and Promise*, Washington, The International Bank for Reconstruction and Development/Banque mondiale, 2000.

WILLIAMS, Gavin, « Les contradictions de la Banque mondiale et la crise de l'Etat en Afrique » in TERRAY, Emmanuel (dir.), *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 359-382.